

# PROCES VERBAL ET COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

Séance du 27 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept mars à 19 heures, le CCAS de Plaudren s'est réuni en Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme Nathalie LE LUHERNE, Présidente, en session ordinaire, l'ordre du jour a été transmis aux membres le 27 février 2023.

**Présents :** LE LUHERNE Nathalie, GEORGES Régine, EVENO Joëlle, THOMAS Annick, GURTLER Christine, ROCHER Gwladys, FERIR Michaël,

**Absents excusés :** Manuela LE BARBIER, PASCO Marie-Dominique, OFFRET Maryse, Martine LORIC

Votants : 8

L'appel est effectué et le quorum est constaté.  
Le PV de la séance du 7 mars 2023 est adopté à l'unanimité.

## N° 2023 CCAS 03-006- AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2022

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S. DE PLAUDREN,

Rapporteur : Madame Régine GEORGES

<b>Fonctionnement 2022</b>	Dépenses	41 182,80 €
	Recettes	44 777,23 €
	<b>Résultat d'exécution</b>	3 594,43 €
	Résultat reporté	10 983,69 €
	<b>Résultat de clôture</b>	14 578,12 €
<b>Investissement 2022</b>	Dépenses	13 973,94 €
	Recettes	1 211,00 €
	<b>Résultat d'exécution</b>	- 12 762,94 €
	Résultat reporté	39 537,61 €
	<b>Résultat de clôture</b>	26 774,67 €
<b>Affectation</b>		
Résultat de fonctionnement reporté au chapitre 002 (recettes)		14 578,12 €
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté au chapitre 001 (recettes)		26 774,67 €

### **DECIDE, A L'UNANIMITE DE SES MEMBRES, APRES EN AVOIR DELIBERE :**

- **D'APPROUVER** l'affectation de résultat telle que présentée dans le tableau ci-dessus.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S. DE PLAUDREN,**

Rapporteur : Madame Régine GEORGES

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2312-1 et suivants,

Il est proposé au conseil d'administration d'adopter le budget primitif 2023 par chapitre (cf annexe).

**DECIDE, A L'UNANIMITE DE SES MEMBRES, APRES EN AVOIR DELIBERE :**

- **D'ADOPTER** le budget primitif 2023 remis en annexe
- **DE DONNER POUVOIR** à Madame le Maire pour signer les documents s'y rapportant.

**4 – QUESTIONS DIVERSES**

Le secrétaire de séance  
Joëlle EVENO



Fin de séance à 20h00  
La Présidente du CCAS de PLAUDREN,  
Nathalie LE LUHERNE

